



Offre spéciale Adhérents

-10% sur votre tarif
chaque année !*

*Offre valable sur les contrats Auto, Auto Pro, Habitation et Camping-Car de notre partenaire MFA.

- > **Habitat'Locataire** : vos biens personnels sont parfaitement protégés et vous êtes **couvert vis-à-vis de vos voisins, des tiers ou de votre propriétaire**.
- > **Habitat'Propriétaire** : votre logement et vos biens personnels sont couverts face aux petits et gros imprévus. Vous êtes **couvert vis-à-vis de vos voisins, tiers ou locataires**.
- > **Habitat'Etudiant** : vous bénéficiez d'une protection adaptée à un tarif attractif. Vos biens personnels sont couverts mais également **vous-même vis-à-vis de votre propriétaire**.
- > **Valeur à neuf** : votre mobilier de moins de 5 ans est remboursé à sa valeur à neuf.
- > **Canalisations enterrées** : les dommages accidentels sur la canalisation extérieure d'alimentation d'eau des maisons individuelles sont garantis.
- > **L'assurance scolaire** : garantit vos enfants à l'école et dans la vie privée en cas d'accident corporel et de dommage matériel (vol du cartable, des fournitures ou manuels scolaires et dommages aux instruments de musique).

Focus sur les packs :

- **Pack Protection** : dommages électriques, dommages ménagers et contenu du congélateur.
- **Pack Protection +** : pack protection avec le bris accidentel des éléments vitrés de vos meubles, le vol des biens à l'arraché et la surconsommation d'eau (en cas de rupture accidentelle d'une canalisation).
- **Pack Jardin** : prise en charge du vol des installations extérieures (mobilier de jardin etc) et du vandalisme à l'extérieur, les arbres et plantations et les clôtures de toute nature.
- **Pack Colocataire** : le logement peut être assuré en colocation, ce qui protège l'ensemble des colocataires.

Focus avantages sociétaires :

L'Assistance

- > Vous et votre famille, êtes protégés lors des **déplacements dans le monde entier**.
 - * l'assistance voyages et déplacements prévoit, si vous êtes malade ou blessé, le rapatriement ou la prolongation de séjour et la prise en charge des frais médicaux à l'étranger.
 - * la garde par une personne compétente de votre enfant malade ou blessé, à votre domicile.

La Protection Juridique

- > Compris dans votre contrat, ce service vous permet de bénéficier d'informations juridiques, mais aussi d'une intervention directe en cas de litige garanti dans les domaines tels que : la **consommation, la famille, le travail...**

Les Crédits

- > La MFA vous propose des **financements très compétitifs** pour votre automobile, pour rénover ou équiper votre habitation et aussi pour vos divers projets personnels.

LES GARANTIES	LES FORMULES DE GARANTIE						
	Habitat' Locataire	Habitat' Propriétaire	Habitat' Étudiant	Habitat' Incendie	Habitat' Mobil Home	Habitat' Non occupant	RC
Incendie, explosion	●	●	●	●	●	●	
Perturbations météorologiques	●	●	●	●		●	
Catastrophes naturelles	●	●	●	●	●	●	
Catastrophes technologiques	●	●	●	●	●	●	
Dégât des eaux	●	●	●		●	●	
Recherche de fuites		●				●	
Action du gel		●				●	
Vol et actes de vandalisme	●	●	●		●	○	
Bris de vitres	●	●	●		●	●	
Actes de terrorisme et attentats	●	●	●	●	●	●	
Villégiatures < 90 jours	●	●					
Perte d'usage de votre habitation	●	●		●	●		
Perte de loyers				●	●	●	
Frais de relogement	●	●			●		
Remboursement des honoraires d'architecte		●			●	●	
Frais de déblaiement et de démolition		●				●	
Frais de déplacement du mobilier	●	●					
Remboursement "Dommage Ouvrage"		●				●	
Frais de mise en conformité avec la loi		●				●	
Pertes indirectes		●					
Responsabilité civile vie privée	●	●	●				●
RC du locataire ou occupant à titre gratuit	●		●	●	●		
Recours de locataires		●	●	●	●	●	
Responsabilité du propriétaire d'immeuble		●		●	●	●	
Recours des voisins et des tiers	●	●		●	●	●	
Défense - Recours	●	●		●	●		●
Pack protection	○	○	○				
Pack protection +	○	○	○				
Pack jardin	○	○				○	
Pack colocataires	○		○				
Canalisations enterrées		○				○	
Valeur à neuf sur mobilier	○	○	○				
Individuelle scolaire et extra-scolaire	○	○	○				

● : Garanties incluses ○ : Garanties optionnelles

Les services +

- **Expertise** : si besoin, nous missionnons des inspecteurs ou experts. Nos inspecteurs sont habilités à régler vos dommages sans délai, dès leur première visite chez vous.
- **Réparations** : suite à un sinistre, MFA travaux se charge de trouver les artisans compétents, d'organiser et de suivre les travaux, et, grâce au paiement direct, vous n'avancez pas d'argent.
- **Déménagement** : en cas de déménagement, nous assurons votre nouveau logement, et nous maintenons l'assurance sur le logement que vous quittez pendant au plus 30 jours.
- **Villégiature** : si vous nous en faites la demande, nous assurons sans supplément vos résidences de vacances (pendant 90 jours).

Pour votre assurance,
vous pouvez compter sur nous !

mfa.fr
01 49 68 68 68